

De la traite à la crise agricole.  
Historique des échanges  
commerciaux dans le Sine

---

## INTRODUCTION

---

Bien qu'on dispose d'informations sur le réseau commercial du Sine avant la conquête européenne, les données deviennent plus abondantes durant la période coloniale dont le développement de la culture de l'arachide constitue le fait marquant. Ce réseau se met en place surtout à cette époque, à travers des infrastructures, des acteurs, et des activités : il constitue une articulation des réseaux arachidières et non arachidières, surtout dans les espaces privilégiés que sont les escales. Le devenir de ce réseau après les indépendances manifeste à la fois des évolutions dans la production agricole et dans la politique économique impulsée par l'État.

Trois catégories de sources ont été utilisées :

les archives : les rapports administratifs, correspondances, états de production et de commerce, qui couvrent abondamment la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout le XX<sup>e</sup> siècle ;

les ouvrages : les monographies, descriptions générales et documents produits par les voyageurs et témoins qui ont parcouru le pays sereer aux différentes époques. Bien qu'il s'agisse souvent de notations et non pas de descriptions spécifiques de la situation économique, ces documents contiennent des indications qui permettent de suivre certaines évolutions ;

les documents oraux : divers témoignages recueillis lors d'enquêtes de terrain et portant des indications sur les activités agricoles, pastorales et commerciales avant et durant la période coloniale.

## LES PÉRIODES

---

### *La période précoloniale*

Durant la période précoloniale, qui va des origines du peuplement à la fin de la traite des esclaves, des évolutions se dessinent, liées à la lente modification des conditions écologiques et surtout

aux transformations sociales et politiques qui se déroulent pendant l'ère de la traite des esclaves, entre les premiers contacts directs avec l'Europe au xv<sup>e</sup> siècle et la colonisation au xix<sup>e</sup> siècle.

L'arrivée des Sereer sur leurs terroirs du Sine est le résultat de migrations, mais cette implantation correspond aussi à des contacts avec des populations déjà implantées, d'où le développement d'échanges divers. La circulation des biens à l'intérieur et entre tous les « pays » où s'installent les Sereer est une constante. Les productions agricoles du Sine sont variées. Elles donnent lieu à des échanges à l'intérieur du royaume, et aussi avec les royaumes voisins. L'installation de la dynastie *gelwaar*, qui maintient des liens avec le monde mandingue, favorise la poursuite de formes d'échanges variées avec les royaumes voisins, surtout le Saloum, le Niomi, le Niani, mais aussi avec des royaumes situés à l'est et au sud de la Sénégalie.

D'une manière générale, l'organisation du commerce est très ancienne en Sénégalie. Elle a permis aux différentes régions de tirer parti de leurs complémentarités. Dans chaque canton ou province se trouve un marché pour l'échange des condiments, de la viande, du poisson, des produits laitiers et agricoles en général. Les échanges sont directs, prenant souvent la forme du troc. Ces marchés à cycle hebdomadaire sont aussi le domaine du colporteur. Il manipule surtout quelques rares produits importés localement, comme par exemple le sel, les pagnes, le poisson sec, des condiments. Il est souvent en articulation avec le commerce à longue distance dont les opérateurs sont le plus souvent de culture mandingue (Dioula et Diakhanke) ou peule (Toucouleur). Les marchés les plus connus au Baol sont Keur-Madiop, Baba-Garage, Keur-Samba-Kane, Toul, Mbafaye; au Sine, ce sont les capitales royales, Ndiongolor et Diakhao, mais aussi Diouroup; au Saloum, Gandiaye, Kahone, Ndogane, Kafrine (GUYE, 1991). Cependant, le commerce régional est d'un volume très modeste, en particulier parce qu'il n'y a pas de grandes villes, tandis que la consommation de la plupart des produits importés est réservée à l'aristocratie.

Durant la période précoloniale, à part les esclaves, certains produits font l'objet d'un échange commercial. Le coton occupe la seconde place des activités agricoles, ce qui faisait du Sine et du Saloum de gros producteurs de pagnes. La culture est libre mais le tissage réservé aux esclaves restreint son importance sur le plan du volume commercialisé en faveur des groupes aristocratiques, en particulier du *Buur* (le Roi) lui-même. Un autre produit est constitué par le sel marin, objet d'un monopole royal et exploité sous la supervision directe d'un représentant du Roi.

de comme

jeen  
ent  
c'est  
de  
l'éc

eau syst  
bachelu

ire

Sénégal  
tissu  
2000-2010

armes  
de sièc  
orations  
éme éné

après  
de  
traf  
stail

n'xvne  
raignes  
emps l  
jection  
lèreme

se développe le  
pays wolof. Né

de passe  
de la g  
de ces  
r le m  
de ser  
de rovo

sous forme de caravanes — protégées  
dans les forêts de la zone de savane

entes  
dek. A

n'est  
«dii  
vo  
«ttis

dé du xviii<sup>e</sup> siècle

25

26

27

Ng  
e.1

258

tent sur 310 hectares. Mais en décembre de la même année, une invasion de sauterelles ruine les cultures. Dans le même temps, une série d'incendies suspects détruit toute l'infrastructure (granges, maisons, église), tandis qu'une épizootie éprouve le cheptel. À cela, il faut ajouter l'opposition de plus en plus violente du *Buur Sine* inquiet de cette occupation permanente d'une parcelle de son territoire, et cela d'autant plus que la mission accueille des réfugiés, surtout originaires du Saloum, dont des captifs. Pour finir, une épidémie de fièvre jaune décime l'élément européen de la mission basée à Joal. En conséquence, les expériences de culture de coton sont abandonnées à partir de 1865.

Désormais, c'est la culture et le commerce de l'arachide qui créent une nouvelle dynamique et modifient l'environnement (MBOUJ, 1978). Car à partir des années 1840, le Sine y trouve généralement son compte, d'autant plus que le commerce atlantique végète depuis l'abolition de la traite négrière. Le royaume ne peut produire ni de la gomme, ni du caoutchouc, produits qui semblent prendre ailleurs la relève. De toute façon, ces produits de cueillette sont très sensibles à l'instabilité politique chronique que connaît alors la Sénégambie.

Avec l'arachide, le paysan est libre d'investir sa force de travail dans la graine dont la culture n'obéit pas à des règles codifiées dans le système agraire et par la société sereer. Elle prendra naturellement la place du coton qui était, jusque-là, une des rares productions agricoles quelque peu destinée à la vente (MBOUJ, 1978). Il n'y a pas d'investissements à faire, si ce n'est l'achat de semences que d'ailleurs le commerce européen fournit volontiers en cas de déficit. L'arachide est un produit « nouveau », car jusque-là elle était utilisée seulement comme appoint dans l'alimentation locale à base de mil. Connue dans la région depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle au moins, la graine n'a jamais fait l'objet d'une culture sur une grande échelle, ni de commercialisation ou d'exportation. Commercialisant directement son arachide, le paysan producteur connaît une véritable promotion, car il a tendance à occuper dans les échanges, les anciennes positions de l'aristocratie au temps de la traite négrière : il va pouvoir produire, vendre et acheter.

La nouveauté tient aussi au fait que désormais, la masse des paysans est en contact avec l'extérieur. Le commerce des graines n'est pas un monopole royal et l'aristocratie n'a aucune prise sur lui. Le contact direct se fait autant par les traditionnelles escales de traite - Joal -, que par de nouveaux ports exigés par l'évolution politico-économique : Fatick, à partir de 1860, Silif dans les années 1880. Installés dans ces ports, les représentants des maisons de

commerce européennes (souvent des mulâtres goréens ou saint-louisiens) utilisent les services de petits traitants qui écument l'intérieur à la recherche des graines. Souvent, les paysans n'hésitent pas à parcourir de grandes distances pour rallier ces ports en vue d'y écouler leur production. Cependant, il semble bien que ce commerce se soit limité à ces points de traite peu nombreux dans le Sine, donc plus faciles à défendre. La véritable pénétration commerciale ne se développera que plus tard, après la paix imposée par la colonisation.

Cependant, l'instabilité politique persiste jusque dans les années 1880, alimentée principalement par les rivalités entre familles royales menaçant épisodiquement les transactions commerciales. C'est d'ailleurs pour remédier à cette situation que la France est de plus en plus déterminée à contrôler totalement le pays, ce qu'elle fera à partir de la fin des années 1880. Les souverains du Sine comprennent bien la situation, en particulier le caractère stratégique de la graine, mais surtout le danger potentiel que son expansion représente en justifiant l'intervention française. Malgré cela, ils sont de moins en moins capables de garder l'initiative et d'assurer le contrôle des transactions. À ce moment, les taxes prélevées sur le trafic deviennent essentielles pour leur trésorerie. Ce qui explique que, trouvant les cours trop faibles en 1887 et 1888, le *Buur Sine Mbake Njaay* interdit la vente de l'arachide à ses sujets (MBOU, 1978 : 303-304). Mais cette mesure est de faible portée ; en effet *Mbaké* n'obtient pas grand chose. En fait, c'est tout au plus un baroud d'honneur : la France est désormais maîtresse du jeu, et la mise en place du système colonial ne fera que confirmer cette réalité.

Les symboles du nouveau système économique en train de se consolider sont Foundiougne et Fatick. Foundiougne est édiflée sur une île au débouché des rivières Sine et Saloum vers 1875, à peu près à la limite de la navigabilité (DESSERTINE, 1967 : 44-45). Aux environs de 1882, c'est le principal centre commercial de la zone avec l'installation de nombreuses maisons commerciales bordelaises et marseillaises : Maurel et Prom, Buhan et Teisseire, Maurel Frères et la SCOA. Fatick joue alors le rôle de principal centre pourvoyeur d'arachides qui sont évacuées sur Foundiougne par les côtres et les chalands. Les commerçants de Foundiougne viennent souvent s'y établir durant la période de la traite (octobre à février généralement).

## *La période coloniale*

La colonisation débute en 1891 et s'achève en 1960. Dès l'origine, l'arachide est le pivot du système économique que la France met en place dans le Sine et dans l'ensemble du Sénégal.



igible ess  
ue des t  
es objets

servi  
ciels

es

103

d'ail  
s<sup>1</sup>, C  
à as  
rité,

fait, les Sereer vont devenir les « agriculteurs modèles » de la colonie en dix ans seulement. L'administrateur du cercle, Lefilliâtre, résume bien cette évolution en 1906 : « Sans contredit et sans crainte de nous tromper, proclamons à haute voix le Sérère comme l'indigène le plus laborieux de toutes les races qui peuplent le Sine-Saloum »<sup>2</sup>.

L'importance économique du Sine se traduit par le fait que ce pays produit la majeure partie des arachides du cercle du Sine-Saloum jusqu'au début de la Première Guerre mondiale et la construction de la voie ferrée Thiès-Kayes. Fatick reste le centre commercial le plus important après Foundiougne. Autour de 1900, le commerce y traite quelque 20 000 tonnes (DESSERTINE, 1967 : 44), soit à peu près les deux tiers de la production du Sine-Saloum et le tiers des exportations du Sénégal.

Le succès de l'arachide n'a pas des conséquences aussi désastreuses qu'ailleurs. Les superficies consacrées à la culture commerciale ne seront jamais plus importantes que celles dévolues au petit mil qui constitue l'aliment de base du Sereer. Dans la rotation triennale pratiquée par le paysan du Sine, le petit mil occupe en général le premier tiers des champs de la famille, le second étant dévolu à l'arachide, et le reste mis en jachère pâturée. On observe donc un certain palier dans le développement juste avant la Première Guerre mondiale. Désormais le Saloum sera porteur de l'avenir de la culture arachidière. Malgré cela, les risques de crises de subsistance demeurent au Sine, car on peut estimer qu'il n'y a plus d'autosuffisance alimentaire possible dès lors que l'arachide occupe le tiers des champs (MBOUJ, 1978 : 152-153). Ainsi, la famine de 1905-1907 touchera davantage le Saloum, mais le Sine ne sera pas non plus totalement épargné.

C'est pour toutes ces raisons que le paysan dépendra de plus en plus des prêts que lui octroie régulièrement le commerce, ou bien, et à partir des années dix, les Sociétés indigènes de prévoyance (SIP). Les taux d'intérêt varient de 30 à 300%, obligeant le débiteur à gager ses récoltes pour compter sur le commerce en cas de difficulté, ce qui est souvent le cas. À partir de la famine de 1905, cette situation devient la normale. Treize ans plus tard, en 1933, la SIP parviendra à contrôler toutes les semences d'arachide du pays. Désormais, le paysan est pris dans un engrenage de plus en plus contraignant, qui lui a fait perdre tout contrôle de ses choix économiques. Pour augmenter les rendements, une ferme agronomique, puis une station de recherches sont mises en place à Bambey au début des années vingt, en pays sereer à la lisière du front pionnier wolof : des recherches sur les variétés de graines et

2. Archives du Sénégal,  
13 G 317 : 321-322.



par le biais de coopératives. Des coopératives d'un nouveau type sont mises en place par la loi du 20 mai 1960. Elles collectent les produits pour l'OCA qui doit leur livrer les vivres, les semences, le matériel et les produits nécessaires au monde rural.

La BSD, qui devient plus tard la Banque nationale de développement du Sénégal, (BNDS), est une banque d'État et assure le financement du système. L'ambition affichée est « de passer de l'économie de traite à une économie moderne, rationnelle et planifiée d'inspiration socialiste et d'orientation coopérative » (PÉHAUT, 1984 : 407). Cependant, des acheteurs privés pour le compte de l'OCA, appelés Organismes stockeurs (OS), subsistent jusqu'en 1967, tandis que l'adhésion aux coopératives reste en principe libre.

Cette politique agricole ne s'adresse pas en particulier au pays sereer. Au contraire, il semble délaissé au profit du Saloum, devenu depuis longtemps la première région agricole du pays. Les grands investissements agricoles visent exclusivement la vallée du fleuve Sénégal, sauf un qui concerne la Casamance, tandis que Dakar continue de monopoliser les activités industrielles. L'étiollement du Sine devient sensible. Cependant, la réussite de la politique de mécanisation agricole entraîne une plus grande pression démographique et entretient un courant migratoire soutenu vers les Terres neuves (DUBOIS, 1971 ; 1975). Ainsi, en poussant les Sereer du Sine à émigrer, la politique agricole du jeune Sénégal indépendant a apparemment réussi là où le régime colonial avait échoué.

En 1966, le secteur arachidier représente 80 % des exportations du pays tandis que le secteur huilier est à son maximum de rendement. La priorité accordée à l'arachide par les paysans, les programmes de développement et surtout une modernisation soutenue des pratiques culturales et des instruments de culture permettent d'atteindre la production record de 1 million de tonnes en 1965. La production moyenne (1960-1971) de 937 000 tonnes et le rendement moyen de 879 kg/ha constituent des records encore inégalés au niveau du Sénégal. Les coopératives qui ne drainent qu'environ 15 % de la production avant 1960 en collectent 70 % dès le milieu des années soixante, marginalisant le circuit privé : leur nombre passe de 638 en 1961 à 1 467 en 1966, puis à 2 378 en 1971, dont 70 % sont exclusivement arachidières (FRÉLASTRE, 1982 : 58) ; dans le même temps, le nombre d'Organismes stockeurs passe de 3 000 à 510.

Dans le Sine, cette évolution est déjà établie en 1965-66<sup>5</sup>. Le Sine-Saloum produit à peu près la moitié de cet effort, mais la place du Sine ne cesse de décroître depuis le premier quart du siècle. Sur la

5. Ministère du Plan et de l'Industrie, 1968 : 48-52.

1960

est passé  
nation se  
arachidie  
d'un ser

ées so  
teurs s  
Onca  
ppen

es,

ORE)

nég  
opé  
es  
a ch  
'esc  
arai  
-

es

es

le Ministère du Plan  
et de l'Industrie,  
« Trente ans  
de commercialisation  
arachidie », 1968.

13. La Sonacos

(Société nationale  
de commercialisation  
des oléagineux  
du Sénégal) est  
l'organisme chargé de  
la commercialisation  
des arachides, noix  
de palme, des huileries et de  
la défense des intérêts  
publics dans ce secteur.

14. La Sonar  
(Société nationale  
d'approvisionnement  
du monde rural) est  
chargée de la fourniture  
des intrants et  
de matériel agricole.

L'opposition des notables ruraux et des responsables socialistes aux réformes est autrement plus redoutable. En effet, l'autonomie financière prévue pour les sections villageoises pose le problème du contrôle des ressources de la coopérative.

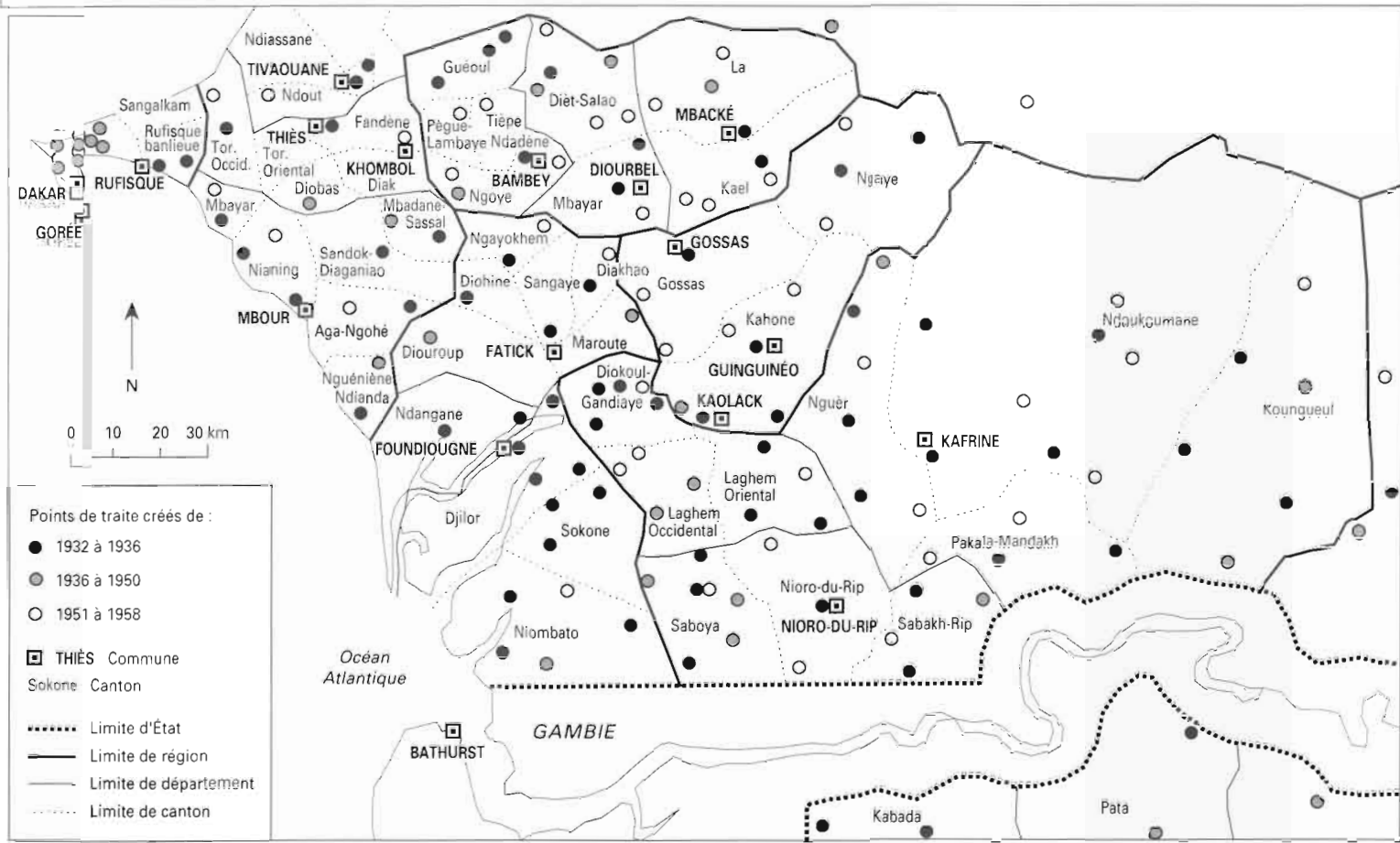
La NPA est fondée sur le principe que le secteur agricole doit désormais être régi par les règles de l'économie de marché en général, donc par celles du profit au niveau du paysan. Cela se traduit par la nécessaire réorganisation en profondeur du monde rural, marquée par le désengagement de l'État qui, en particulier, ne fournit plus d'engrais et de machines subventionnés. Il n'intervient plus de façon significative que dans deux domaines : la production et la commercialisation des céréales locales, grâce à une politique de prix appropriée, et l'initiation d'une politique de régénération des sols. Donc, l'État ne fournit plus de semences, de machinerie agricole, d'engrais ou autre intrant : il se contente de les rendre disponibles pour les achats au comptant. Dès lors, la Sonar est dissoute en mars 1985 tandis que la Sodeva (Société de développement et de vulgarisation agricole) licencie 75% de son personnel. Cependant, un prix officiel reste garanti pour l'arachide et l'État contrôle la trituration à travers la Sonacos. Le groupage et le transfert de l'arachide sont laissés à l'initiative privée, de même que tout le circuit de la commercialisation des produits vivriers.

Le Sine n'étant déjà plus un maillon important de la production arachidière ne subit pas les conséquences des bouleversements de politique agricole au même niveau que le Saloum par exemple. La valorisation de la commercialisation des produits vivriers bénéficie au mil, une culture que le Sine n'a jamais vraiment délaissée.

## LES INFRASTRUCTURES

---

Les marchés ruraux sont de caractère récent : leur développement est intervenu dès la fin de la période coloniale et s'est accéléré dans un contexte postcolonial, caractérisé par le déclin très rapide des escales qui étaient les lieux où s'effectuaient la « traite » des produits de la culture de rente mais aussi d'autres formes d'échanges. L'émergence des escales est caractéristique de la période coloniale : créations des autorités administratives, ces localités sont alors investies par les commerçants. Des réseaux se constituent, autour de voies de communication, et des relations s'instaurent entre elles et avec leur environnement.



Auteurs : C. BECKER / V. MARTIN. Dessin : T. SENE

Figure 1

Les points de traite du Sénégal centre-ouest avant 1960.



Un tableau (annexe K) indique la chronologie de la création des escales et la figure 1 donne une idée de la densité de ce réseau à la fin de l'époque coloniale. Un maillage étroit couvre assez tôt le Sine, mais aussi les environs de Diourbel, Thiès, et Mbour; il s'est également développé, dans le Saloum.

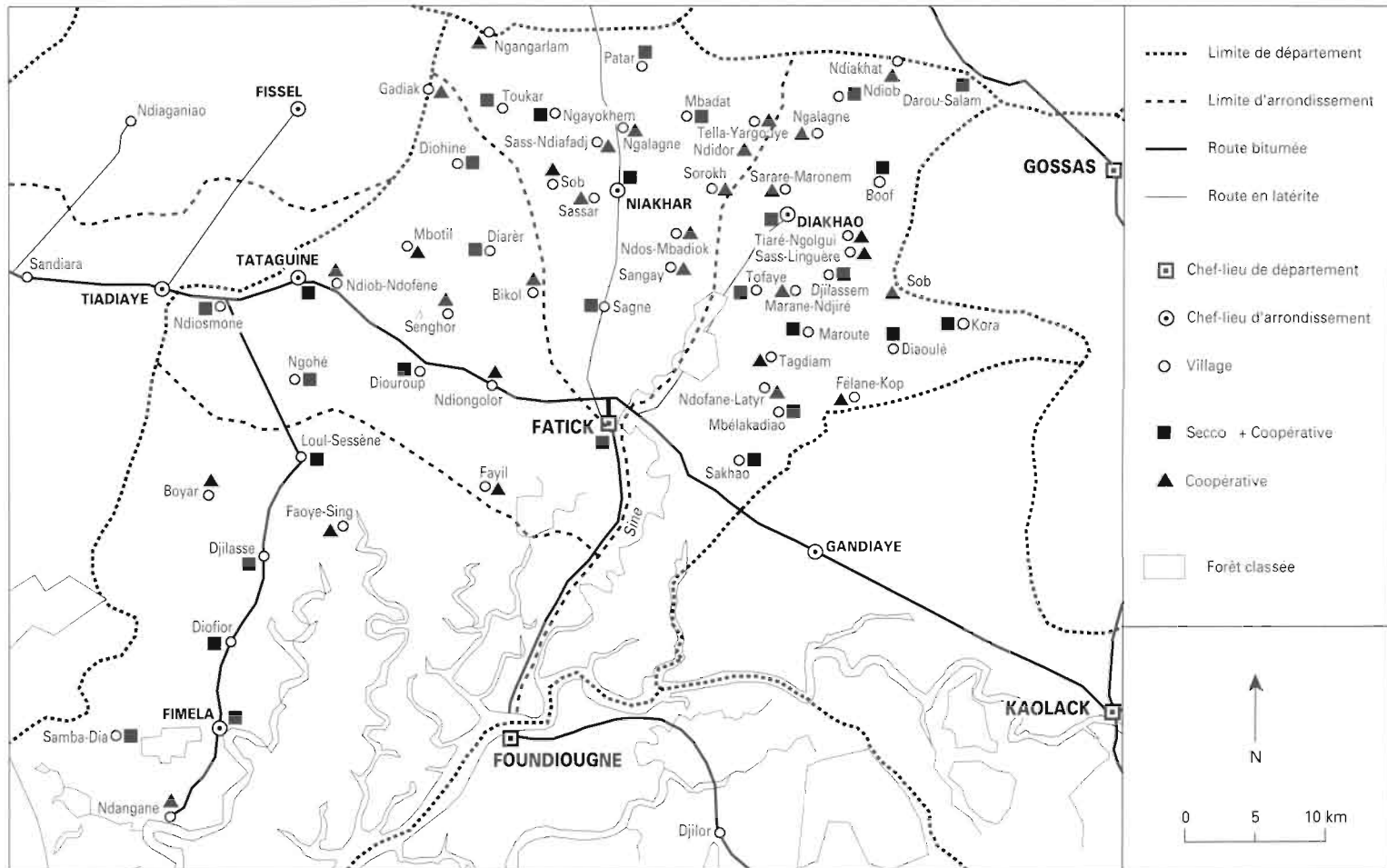
Dès les années 1890, le commerce était déjà une activité importante au Sine, région alors plus active que le Saloum. Le Sine produisait en particulier deux fois plus d'arachides que le Saloum. Ainsi, le commerce occupait environ 300 personnes en 1891, dont 10 représentants de maisons de commerce européennes (Jos, 1891). La production était rapprochée par les chameliers et les âniers à Fatick, Silif et Nonane, puis exportée par les chalands et les côtres jusqu'à Foundiougne. À cette époque, la concurrence pour le transport était vive et les chameliers-traitants maures eurent l'avantage d'avoir introduit l'achat des produits contre du numéraire, alors que le troc prédominait jusque-là.

Les centres de polarisation du commerce étaient alors Fatick et Niakhar. Ainsi, on parlait déjà de Niakhar à cause de l'existence d'un réseau routier important qui en faisait le troisième centre de groupage des produits après Kaolack et Fatick. Fatick servait de débouché naturel du commerce du Sine et les maisons de commerce françaises s'y installent en grand nombre après la cession à la France en 1888. En 1892, c'était une bourgade de près de 1 600 habitants sur un espace de 4 km sur 2 (Jos, 1892 : 184). Les Sereer formaient alors une minorité habitant le seul quartier de Ndiaye-Ndiaye parmi les quatre de la localité.

Toukar commença à émerger comme grand centre commercial au contact des zones mises en culture à la fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle, mais cela n'est pas tout à fait confirmé par les documents d'archives. Lorsqu'en 1914, le ministère du Ravitaillement fixa les points d'achat des produits du cru dont principalement les arachides, la liste ne comprenait que Niakhar et Patar. Ce n'est qu'en 1922 que Toukar devint officiellement un point de traite.

Patar n'était pas mentionné avant 1914, ce que la tradition orale confirme du reste. Sa prospérité serait liée à celle de Bambey, escale ferroviaire qui se développait dans un contexte où le manque de petits navires (les tramps d'Europe du Nord) favorise l'évacuation par chemin de fer. Ce développement de l'axe nord du Sine se fit ainsi au détriment de Fatick, la gare de Bambey devenant le centre de groupage par excellence après la Première Guerre mondiale.

C'est dans ce souci d'une promotion de l'axe nord qu'il faut placer l'érection de Diohine en point de traite en 1922. Mais cette escale ne connut qu'un développement éphémère et Toukar la supplanta



Auteurs : C. BECKER Dessin : T. SÈNE

Figure 2

Seccos et coopératives du Sine après l'indépendance.

rapidement, surtout après l'installation dans les années trente de la mission catholique, dont les responsables découragèrent l'implantation de commerçants dans la localité. Le fait que la majorité des commerçants africains soient musulmans et que les alcools et spiritueux soient fortement prisés dans la zone explique peut-être cette attitude des missionnaires dont les succès les plus significatifs au Sénégal ont été obtenus en pays *sereer*.

Ainsi, dans les années trente, les principaux points de traite étaient Fatick, Niakhar, Patar et Toukar, également Fimela à certains moments, Fissel et Tataguine plus tard.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la concurrence devient vive entre les nombreux commerçants assurés de faire des bénéfices à cause d'un système de prix garantis qui inclut les coûts de transport. De nouveaux centres de collecte sont alors établis dans les zones jusqu'ici délaissées : les points de traite qui apparaissent dans les années cinquante sont situés sur une bande Kaolak-Bambey. Citons en particulier ceux de Ndiob et de Marout.

Dans ces localités apparaît le besoin de structures permanentes d'échange, les marchés. Car les points de traite ne ferment pas avec la fin de la traite, même si leur activité diminue de façon très sensible. Ainsi, parallèlement à l'activité liée à la traite s'établissent des marchés hebdomadaires dans lesquels les maisons de traite jouent un rôle fondamental. Ces échanges ne portent pas exclusivement sur les produits du cru, mais aussi sur des produits importés car les maisons de commerce y dépêchent des colporteurs chargés d'écouler leurs produits en dehors des escales.

À l'indépendance, la plupart des maisons de traite ferment très vite dans les escales-points de traite, mais leurs activités locales sont reprises par les anciens employés. Les nouvelles entreprises périssent, sauf celles qui sont parvenues à se recycler dans le transport.

La mise en place de circuits de production et de commercialisation, comme les coopératives privilégie des localités destinées à « polariser » un ensemble de villages voisins : ces centres sont souvent — mais pas toujours — les anciennes escales. Ils comprennent un secco, terme désignant un entrepôt destiné à conserver les graines d'arachide (semences, récoltes), voire les engrais et le matériel agricole. Le secco est aussi le lieu où s'effectuent alors une grande partie des opérations de commercialisation de l'arachide. Dans le langage courant, le secco désigne aussi le groupe de villages « polarisés » autour de ce centre de production et de collecte arachidière. Les coopératives créées après l'indépendance jouent un rôle similaire et constituent également les maillons d'un réseau qui couvre l'ensemble du Bassin arachidier. La figure 2

montre la densité de ce type d'infrastructures dans le Sine traduisant une multiplication de lieux qui correspond à une volonté étatique productiviste très affirmée dans les années soixante, avec l'objectif d'une production arachidière supérieure à un million de tonnes.

Les modifications de la politique agricole, mais aussi les changements dans l'organisation administrative auront des conséquences importantes dans le déclin de certains de ces centres, et surtout dans le rôle prépondérant acquis par d'autres.

## LES ACTEURS

Ils sont variés, ils ont changé selon les périodes et leurs intérêts ont parfois été contradictoires ou concurrents :

les grosses maisons françaises qui emploient la plupart des commerçants européens dominent le trafic dès le début du xx<sup>e</sup> siècle. Après la crise des années trente, elles réduisent le nombre de leurs agences et opérations tout en diversifiant leurs activités. Après l'indépendance, elles vont s'orienter vers d'autres activités, en ville ;

les métis saint-louisiens ou les petits Européens sont des indépendants qui ont souvent ouvert la voie de l'économie arachidière en tant que traitants. Absorbés par les grosses maisons au tournant du siècle, ils deviennent de simples employés, cependant indispensables grâce à leur connaissance du pays et leurs relations socio-familiales. La nationalisation du commerce arachidier entre 1960 et 1965 les décline définitivement ;

les traitants africains autochtones sont peu nombreux et occupent des fonctions variées : employés, traitants ou simples colporteurs. Le statut d'étranger affecté au commerçant de la période précoloniale semble se perpétuer avec eux. Ils subissent le même sort que le groupe précédent, mais ils arrivent souvent à se reconvertir comme transporteurs, prêteurs ou agents des coopératives qui fleurissent sur les ruines du commerce libre. Une partie d'entre eux continue d'entretenir des boutiques villageoises. Ils ont considérablement étendu leurs opérations en 1989 après le départ de leurs concurrents mauritaniens ;

les Libano-Syriens arrivent dans les années 1890. Simples colporteurs au début, leurs aptitudes vont rapidement les propulser au point de remplacer les grands traitants métis et africains, mais surtout les indépendants européens. Se contentant souvent de

mais remar  
que est d'av  
les années

1988

es

langai  
ocales  
moye  
té de c

es

ice

du pays en le faisant vivre de plus en plus en dépendance ou à la périphérie de régions plus favorisées. La marginalisation économique du Sine devient ainsi un phénomène irréversible que la diminution des capacités interventionnistes de l'État n'a guère pu ralentir dans les années quatre-vingt et quatre vingt-dix.

travers  
à  
champs

Éditeur scientifique  
André LERICOLLAIS

# Paysans sereer

Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal



IRD  
Éditions